

[Text]

You are perfectly correct. That is the conclusion we have reached as well, so far as the ownership of the line is concerned.

Senator Buchanan says:

So you agree with that part of Mr. Matheson's conclusions?

Mr. Cantin says:

Indeed I do.

Senator Graham says:

Mr. Chairman, can I have a point of order in relation to Senator Buchanan's comment? I did not intend to raise this but, Senator Buchanan, I believe you said that Mayor Chisholm and the Town of Port Hawkesbury said they were not opposed to the sale of the line?

Senator Buchanan: He was trying to muddy the waters.

Senator Graham: Never.

The Chairman: We come to page 9:30 of evidence of the same day. The committee resumed. The chairman said:

Mr. Blackwell, before you begin, Mr. Cantin wanted to clarify an answer to a question asked earlier.

Mr. Cantin says:

Thank you, Mr. Chairman. In answer to one of the questions put by Senator Buchanan with respect to the consent of the Government of Canada concerning the perfection of a transaction, the answer I have given is that I agree with Mr. Matheson to the extent that Government of Canada approval would be required, to the extent that CN is not the owner of the land but the land is owned by the Government of Canada. However, I did not want to infer that we require, with respect to the transfer of land, the approval of the Government of Nova Scotia.

Senator Buchanan: Mr. Chairman, he cannot have it both ways. Mr. Cantin is legal counsel to Canadian National. Look, his statement was very clear. As Don Oliver said a minute ago, how can you be more clear than that: "You are perfectly correct." Now, the word "perfect" means something. It means you cannot vary from that. It indicates to me that if later on he thought about it and said, "Gee, was I right or was I wrong?", there must even be a question in his mind about the legality of the whole situation.

Senator Graham: The operative word is "infer". He may not want to infer.

The Chairman: Maybe he misspoke, but we gave him an opportunity to correct what he originally said. Whether he had any doubts in his mind or whether—

Senator Buchanan: If he had said, "Well, you may be perfectly correct," or "You may be correct," fine, but he said "You are perfectly correct." I accept that as being absolute.

The Chairman: Are there any further questions?

[Traduction]

«Vous avez tout à fait raison. C'est la conclusion que nous avons tirée nous aussi en ce qui concerne la propriété des terres.»

Le sénateur Buchanan a répondu:

«Donc, êtes-vous d'accord avec cette partie des conclusions de M. Matheson?»

Puis, M. Cantin a dit:

«Oui, je le suis.»

Le sénateur Graham a répondu:

«Monsieur le président, puis-je formuler une objection à propos de l'observation du sénateur Buchanan? Je n'avais pas l'intention d'en parler, sénateur Buchanan, mais je crois que vous avez dit que le maire Chisholm et la ville de Port Hawkesbury avaient affirmé qu'ils ne s'opposaient pas à la vente de la voie?»

Le sénateur Buchanan: Il essayait de noyer le poisson.

Le sénateur Graham: Jamais.

Le président: Passons à la page 9:30 du compte rendu du même jour. Le comité a repris ses travaux. Le président a dit:

«Monsieur Blackwell, avant que vous ne commenciez, M. Cantin aimerait éclaircir la réponse à une question posée plus tôt.»

M. Cantin a dit:

«Merci, monsieur le président. En réponse à l'une des questions posées par le sénateur Buchanan concernant le consentement du gouvernement du Canada quant à la conclusion d'une transaction, j'avais dit que j'étais d'accord avec M. Matheson dans la mesure où l'approbation du gouvernement du Canada serait nécessaire si le CN n'est pas propriétaire du terrain, mais que le gouvernement du Canada l'est. Cependant, je ne voulais pas laisser croire que nous avons besoin de l'approbation du gouvernement de la Nouvelle-Écosse en ce qui concerne la cession du terrain.»

Le sénateur Buchanan: Monsieur le président, il ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre. M. Cantin est le conseiller juridique du Canadien National. Voyez, sa déclaration était très claire. Comme l'a dit Don Oliver il y a un instant, comment pourrait-on être plus clair. «Vous avez tout à fait raison.» Le terme «tout à fait» veut dire quelque chose. Il veut dire qu'il n'y a rien à y changer. À mon avis, s'il devait plus tard y réfléchir et se dire «Diable, avais-je raison ou non?», cela doit être qu'il s'interroge sur la légalité de toute la situation.

Le sénateur Graham: Le terme important est «laisser croire». Il peut ne pas vouloir laisser croire.

Le président: Peut-être s'est-il mal exprimé, mais nous lui avons donné l'occasion de corriger ce qu'il avait dit au départ. Qu'il ait eu des doutes ou non—

Le sénateur Buchanan: S'il avait dit: «Eh bien, vous pourriez avoir tout à fait raison» ou «Vous pourriez avoir raison», alors là, d'accord, mais il a dit «Vous avez tout à fait raison.» À mon avis, c'est une affirmation absolue.

Le président: Y a-t-il d'autres questions?